

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : **Mardi 18 juin 2024**

Heure : **18 h 30**

Lieu : **Mairie de Boujan sur Libron - Salle du Conseil Municipal**

Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 11 avril 2024

ORDRE DU JOUR

0. Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire – article L 2122-22 du CGCT (délibération du conseil municipal du 25 mai 2020)

1. Urbanisme

Délibération n°28 Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour la création d'une zone de biodiversité : bilan de la concertation

2. Commande publique

Délibération n°29 Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique

3. Domaine et patrimoine

Délibération n°30 Convention de servitudes pour le passage de câble optique souterrain avec RTE - Chemin rural lieu-dit de Roubiac

Délibération n°31 Autorisation de signer les documents relatifs à l'acquisition par voie de préemption des parcelles cadastrées section AD n°121, AD n°122, AD n° 110, AD n° 111

Délibération n°32 Désaffectation, déclassement et cession de la partie « A » de la parcelle non cadastrée section AC – Espaces verts - Allée du Monestié

Délibération n°33 Désaffectation, déclassement et cession des parcelles cadastrées section AD n°512, AD n°518 et AD n° 521 – Avenue Albert CAMUS

4. Finances locales

Délibération n°34 Budget principal 2024 – Décision modificative n°1

5. Institutions et vie politique

- Délibération n°35 Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – Désignation de 2 conseillers municipaux pour représenter la commune au sein de la Commission d'Indemnisation Amiable.
- Délibération n°36 Ouverture dominicale des commerces de détail – Année 2025

6. Fonction publique

- Délibération n°37 Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants – Article L 332-13 du code général de la fonction publique
- Délibération n°38 Service police municipale - Recrutement d'un emploi CUI/PEC
- Délibération n°39 Service animation - Recrutement d'un emploi CUI/PEC
- Délibération n°40 Service animation – Recrutement de 2 agents contractuels - Article L 332-14 du code général de la fonction publique
- Délibération n°41 Service administratif – Recrutement d'un agent contractuel - Article L 332-14 du code général de la fonction publique

Boujan sur Libron, 12 juin 2024.

Le Maire,
Gérard ABELLA.



P.S. : En cas d'absence au conseil municipal, merci d'en informer au plus tôt le secrétariat et de retourner le pouvoir dûment rempli.